UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00393863 6

B
2018
M38T7

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/diderotetlamde00trib

DIDEROT ET LA MÉDECINE

Ses Amis Médecins - Transformisme
Médecine contre Chirurgie - Inoculation

Dr P.-H. TRIBOUILLET

DIDEROT ET LA MÉDECINE

- Ses Amis Médecins - Transformisme -

Médecine contre Chirurgie - Inoculation

avec 4 Hors-textes

208757
31.1.87

LYON
IMPRIMERIE-EXPRESS
46, Rue de la Charité, 46

1921

B
2018
M38T7

A

ANATOLE FRANCE

de l'Académie française

PARFAIT MAGICIEN DU STYLE

Timide hommage

d'un

jeune médecin

« Je ne connais rien de plus beau au
« monde que la vie d'un Claude Bernard
« et je sais des médecins de campagne
« dont l'existence me fait envie par sa
« plénitude et sa bonté. »

(A. FRANCE. *La Vie en Fleur.*)

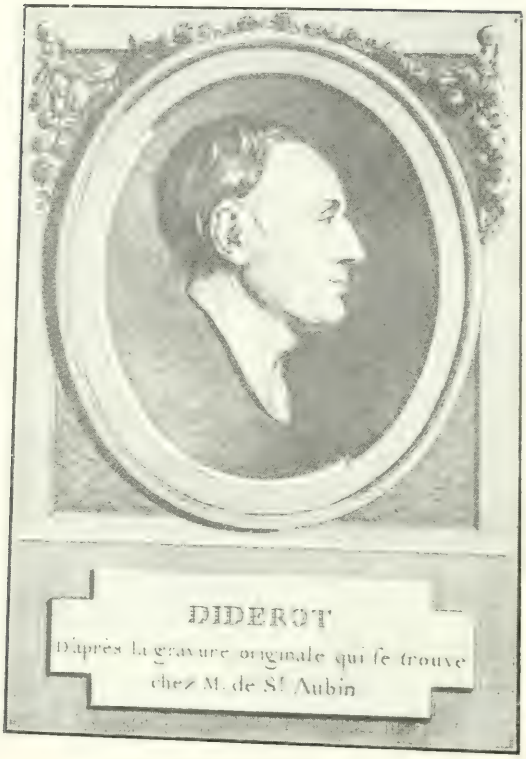

FIGURE I

Portrait de DIDEROT d'après AUBIN

« Je considère un mauvais médecin comme une petite épidémie qui dure tant qu'il vit. »

DIDEROT.

Plan d'une Université pour le Gouv. Russe.

PRÉFACE

Malgré l'admirable diversité des sujets que la maladie offrait à mon étude, tous également dignes sans doute d'inaugurer mon entrée dans le corps médical, je me suis proposé une tâche moins ardue. C'est de Diderot que j'écris.

Car, il promena dans le domaine de la médecine, inlassablement, cette vraie curiosité, qui se moque de la curiosité. Il nourrit avec plusieurs médecins des relations toujours aimables et souvent affectueuses. Il n'y eût « pas d'hommes, écrit-il, dont la conversation fût plus intéressante pour lui ».

On le voit au Grandval, ou rue Royale, chez le baron d'Holbach, dans le salon de Mme d'Epinay, dans son cabinet meublé de neuf un jour par les soins quasi maternels de Mme Geoffrin, au Palais-Royal comme au Cours-la-Reine, et jusque sur le Pont Neuf, dont les demi-lunes étaient peuplées de bateleurs et de marchands d'orviétan, on le voit presser de questions ses amis, provoquer la discussion, et,

avec une verve abondante et diverse, avec la violence de saint Albin, sous lequel il se dépeint dans le *Père de famille,* jeter les objections les plus subtiles, essayer les hypothèses les plus hardies.

Il semble que la médecine l'ait tenté. Pourtant « pour ne tuer personne », selon sa boutade, il ne l'aborda pas. Son esprit avide se serait mal satisfait de la seule connaissance des « choses naturelles, non naturelles et contre nature », comme l'indiquait le programme de la faculté. A vrai dire, l'intelligence humaine ne paraîtrait pas en mesure de dépasser ces frontières, si elles n'avaient été celles de l'anatomie, de l'hygiène (déjà non naturelle) et de la pathologie. Or, Diderot voulait tout connaître. Il s'écartait de ces travaux exquis et minutieux auxquels les esprits savants d'aujourd'hui se consacrent avec délices. Dans le fait, il toucha la musique comme la mathématique, la peinture comme les sciences naturelles, le roman, le théâtre et la poésie comme la médecine. Il garda, avec une rare constance, l'enthousiasme de ses jeunes années. Il ne fut vieux à aucun âge de sa vie, acceptant à soixante ans les fatigues et les risques d'un long voyage à travers la Hollande, le Danemark et la Prusse, pour se rendre à la cour de Russie, remercier Catherine II de ses bienfaits.

Cette ardeur, qu'il modérait mal, par le détour de sa piquante humeur, exercée à l'encontre de Mme Dupré de Saint Maur dont d'Argenson s'inquiétait, elle devait le mener à la prison de Vincennes. Il avait 36 ans. Peut-être garda-t-il, à part lui, un soupçon de rancune contre un régime où survenaient de tels accidents. Et il se pourrait, pensent certains, que de cette aventure, qui n'égalât cependant pas la gravité cuisante d'une bastonnade, arme d'un

M. de Rohan, soit sortie, parée des charmes divins de la philosophie, mais sanguinaire, la Révolution française.

Mais s'il traite de sociologie, c'est en quelque sorte sans qu'il le veuille, et non pas à la manière de son ami Jean-Jacques, plus systématique, et religieux, qui devait se séparer de lui bien qu'il eût glorifié le génie de « cette tête universelle que nous considérerons de loin, comme nous considérons aujourd'hui la tête des Platon et des Aristote ». Il rencontre les problèmes du *Contrat social* à l'occasion de ses réflexions, mais il ne cherche pas à les résoudre. Il laisse à la biologie, dont Lamarck devait le premier prononcer le mot, le soin d'orienter les individus comme d'orienter les sociétés. Grâce aux sciences naturelles et à la médecine s'est formé ce déterminisme positiviste, qu'il énonce si parfaitement dans sa lettre à Landois en 1756. Grâce à la médecine encore, autant qu'à la physique et à la chimie, il s'est plu dans un athéisme tranquille.

En même temps que ses amis, les Antoine Petit, les Camus, les Peyrilhe, les Bordeu lui donnaient l'occasion, sans même qu'ils le voulussent, de se fortifier dans sa philosophie naturelle, ils l'incitaient aussi à prendre un intérêt plus vif aux querelles médicales de son siècle. Diderot n'oublie pas la pensée de Descartes : « Si l'espèce humaine est perfectible, c'est dans la médecine qu'il faut en chercher les moyens », encore qu'il aime à l'égal de La Fontaine, « ce mortel dont on eut fait un Dieu chez les Païens », le « Vorticose Olibri » des *Bijoux indiscrets*.

Animé de ce souci, il critique l'enseignement médical de son temps. Il indique les réformes utiles, et sans taire leur nécessité, parce qu'il « considère un mauvais médecin comme une petite épidémie qui dure tant qu'il vit ». Il

donne son avis dans la querelle des médecins et des chirurgiens et dans l'interminable dispute de l'inoculation.

Aussi, plus je me suis enfoncé dans l'œuvre de ce « romantique du XVIIIe siècle », plus je me suis persuadé de mon devoir de le faire connaître davantage.

Si quelque réprobation doit m'atteindre, ce sera celle d'avoir consacré trop peu de pages à cette grande figure, qui dépasse toutes celles de son siècle en génie et en bonté.

I

Denis Diderot, si son oncle n'était pas mort à point, serait devenu ecclésiastique. Il est permis de le croire. Car ce dernier, charmé des dispositions de son neveu, qui, chez les Jésuites, avait mérité à quatorze ans, par sa ferveur, de porter tonsure et de vêtir le surplis blanc des enfants de chœur, voulait lui léguer son canonicat. Il tenait à son idée, parce qu'il avait apprécié justement les mérites d'un tel état. Aussi dépêchait-il au Saint Père un messager, avec la charge de lui expliquer son choix, lorsqu'il passa de ce monde. A vrai dire, une vie aussi paisible n'eût pas gêné Diderot. Son originalité était trop marquée déjà pour qu'elle succombât sous un népotisme aussi malencontreux. On imagine qu'il eut aussi bien bâti, sous le camail violet, et d'une âme égale, sa philosophie naturelle. Il eût nourri son esprit de mathématiques et de médecine avec le même goût, donné des conseils à Grétry, corrigé les comédiens et la comédie, créé l'*Encyclopédie,* écrit ses *Salons.* Peut-être encore eût-il trouvé pareillement, que « le célibat est un attentat contre la nature » (1). Son frère, « très dévot, très

(1) *Introduction aux grands principes.* Le proselyte répondant par lui-même.

intolérant, et l'un des grands saints du diocèse », répara l'erreur de son aîné et devint chanoine.

Pour ce dernier, il fut mis par les soins d'un père attentif, qui voulait que son fils reçut une instruction complète, au collège d'Harcourt, à Paris. Il y fut, contre l'attente, un bon élève. Il le quitta pour s'instruire de la procédure chez un procureur, ami de sa famille. Il y apprit à connaître Molière et Shakespeare, et à détester les affaires des autres. Puis, quand il dut penser à s'établir, il demanda à ne rien faire. Et son père, bien qu'il eût à Langres une coutellerie toujours achalandée, où les médecins du lieu et des alentours venaient s'approvisionner en lancettes, cessa de lui verser sa pension.

Diderot vint habiter un taudis et mangea à six sous. Il vécut alors au jour le jour, de hasards, d'expédients. Chez Procope, rue des Fossés Saint-Germain, il apprend à causer et à se faire entendre, en buvant le café si rare ailleurs. Il y rencontre les Tissot, les Marmontel et les Champfort. Moyennant quelques écus, il écrit des sermons pour les prêtres. Il compose un mandement à l'usage d'un évêque. Mais ces œuvres ne suffiraient pas à assurer sa subsistance, si sa mère, animée par cette exquise sensibilité qu'elle lui a transmise, ne pleurait sur son sort et ne lui faisait parvenir des secours de temps à autre, grâce au dévouement d'une vieille servante, qui franchissait à petites journées les soixantes lieues de la route.

Bientôt pourtant, il entre chez un riche financier, qui lui confie l'instruction de ses enfants. Ce rôle l'ennuie vite ; il devient « jaune comme un citron ». Il reprend sa misère avec sa liberté, et ses flâneries chez Babuti, le libraire, dont la fille, qui devint seulement Mme Greuze, a des

regards charmants dans ses prunelles noires. Il se promène au Luxembourg : ses bas sont grossièrement reprisés, ses souliers éculés, sa perruque ébouriffée. Il porte la redingote « de peluche grise » qu'il mettra généreusement bientôt sur le dos du neveu de Rameau.

Il commence aussi quelques travaux littéraires. L'Anglais est à la mode, il l'apprend. Sa première traduction est celle de l'*Histoire de la Grèce,* de Temple Stanyan. Il traduit encore l'*Essai sur le mérite et la vertu,* de Schaftesbury, et, chemin faisant, il repousse l'athéisme, parce qu'il laisse l'honnêteté sans soutien et incite au vice. Il convient de remarquer que l'étude de l'histoire naturelle, de la physique et de la chimie, de la médecine, amenèrent rapidement Diderot à des pensées moins amères.

Entre temps, à trente ans, il s'est marié. Une dentellière accorte de Saint-Louis en l'île, qu'il habitait, Antoinette Champion, l'avait conquis par une grâce avenante et une beauté resplendissante. Les années passèrent. Et Jean-Jacques put écrire. « Il avait une Nanette ainsi que j'avais une Thérèse » ; elle était « pie-grièche et harengère » et « ne montrait aux yeux des autres rien qui put racheter sa mauvaise éducation ». A cette époque du moins le ménage était dans la joie des premières surprises. Diderot n'avait pas une Nanette, mais une femme agréable. Au surplus, sa belle-mère savait l'art de donner. Il allait bien vêtu, la bourse jamais vide et quelquefois pleine, se rencontrant avec de nombreux amis à la promenade et au café.

Il se lie avec Toussaint, jeune avocat, et commence la traduction du *Dictionnaire de Médecine* de James, dont il n'existait pas l'équivalent en France. Eidous, qui revenait d'Espagne où il avait servi en qualité d'ingénieur, devint

dès ce moment un traducteur opiniâtre, souvent anonyme par la suite, et se joignit à eux. Diderot ne connaissait encore de notre art que celui avec lequel Mlle Biheron accommodait en cire et en carton des pièces anatomiques, dont Le Camus dressa plus tard le catalogue, quand la Sémiramis du Nord en réclama la collection, à l'usage des philiâtres de son empire. S'il se borna à suivre littéralement le texte anglais, du moins rangea-t-il dans sa mémoire certains articles. Et son goût pour la médecine s'en accrut.

Lorsqu'il expie à Vincennes, dans le secret, les quelques mots avec lesquels il a mordu la vindicative Mme Dupré de Saint Maur, il rédige des notes d'histoire naturelle, au moyen d'un cure-dent trempé dans une bouillie d'ardoise pilée (1). Lorsque, la conception superbe de l'Encyclopédie étant née, il s'attachera le concours des Tarin, des Vandenessé, des Louis, son souci du bien général aidant, il veut encore donner ses conseils (2).

En 1751, les deux premiers volumes paraissent chez Briassou, *à la Science,* chez David l'aîné, *à la Plume d'Or,* chez le Breton, *imprimeur ordinaire du Roy,* et chez Durand, *à Saint-Landry et au Griffon.* Il faut louer d'abord le *Système figuré des Connaissances humaines* où Diderot résoud toutes les opérations intellectuelles dans la mémoire, la raison, l'imagination. Avec une logique, qui nous apparaît peut-être rigoureuse, il range la médecine dans la zoologie, ainsi que l'anatomie, simple et comparée, la physiologie, et les arts vétérinaires, du manège, de la chasse, de la pêche et de la fauconnerie. La médecine

---

(1) *Lettre à Bernard du Chatelet.* Tome XX, p. 422.
(2) Diderot a donné à l'*Encyclopédie:* 18 art. de médecine, 10 de botanique, 10 de sciences naturelles.

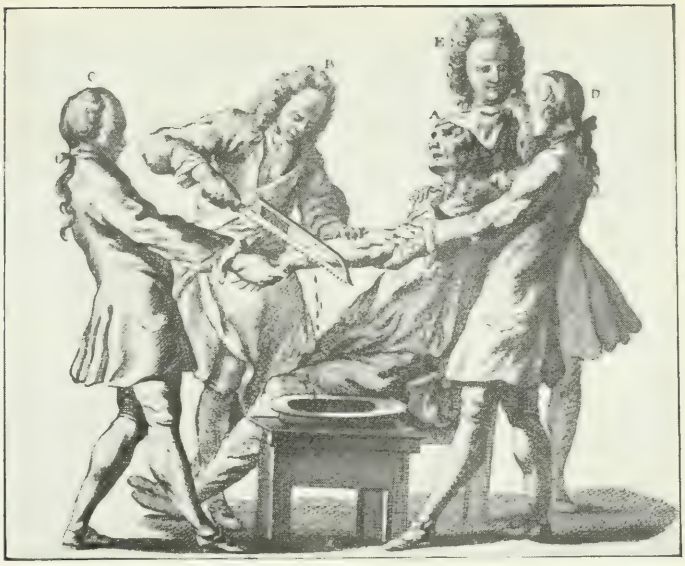

FIGURE 2
Amputation, d'après une planche du Dictionnaire de Médecine *de* JAMES, *traduit par* DIDEROT.

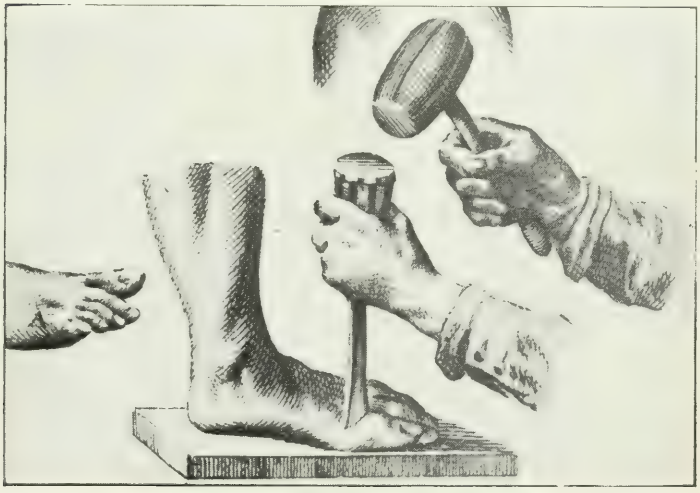

FIGURE 3
Désarticulation du gros orteil, d'après une planche du Dictionnaire de Médecine *de* JAMES.

comprend l'hygiène, la pathologie, la séméiotique et la thérapeutique.

A l'article « accoucheuse », après que Tarin en a donné la définition et cité l'autorité de Bœrhave, doublée de celle de La Mettrie, son commentateur, le philosophe s'écrie : « Je me crois obligé, par l'intérêt que tout honnête homme « doit prendre à la naissance des citoyens, de déclarer, que « poussé par une curiosité qui est naturelle à celui qui « pense un peu, la curiosité de voir naître l'homme après « l'avoir vu mourir tant de fois, je me fis conduire chez « une de ces sages-femmes, qui font des élèves et qui « reçoivent des jeunes gens qui cherchent à s'instruire de « la nature des accouchements ». Et il donne comme un exemple d'inhumanité, sur lequel il appelle l'attention de ceux qui ont la charge de veiller sur les bonnes mœurs : « Elles faisaient annoncer par leurs émissaires, qu'elles avaient une femme en travail dont l'enfant viendrait certainement contre nature. On accourait; et pour ne pas tromper l'attente, elles retournaient l'enfant dans la matrice et le faisaient venir par les piés »

Tarin ne pouvait que souscrire à cette indignation. Ce philanthrope fut pour l'Encyclopédie un ami véritable. Il le fut d'une façon égale pour Diderot, et le lisait avec passion. Dans les cinquante-deux colonnes où il traite de l'Anatomie, c'est toute son histoire qu'il retrace, en voulant aussi qu'elle soit de quelque ressource pour le médecin et pour l'artiste. Diderot écoutera le conseil et usera envers les peintres d'une critique d'anatomiste. Tarin dut lui donner encore l'idée de ces *Eléments de physiologie* qui terminent noblement le labeur de son existence, en traduisant, en 1752, ceux de Haller. Acharné au travail, il

édite la même année sa *Bibliothèque anatomique,* complétée par une *Ostéographie* et une *Myographie* que le savant Camille Falconnet, émigré de Lyon, secourut des rares trésors de sa riche cité des livres.

Louis participait aux travaux des encyclopédiste et traitait de la chirurgie. Il occupait une place de gagnant-maîtrise à la Salpétrière et l'Académie Royale l'avait récemment nommé membre associé. S'il était habile dans l'art chirurgical, il savait encore philosopher. Son *Essai sur la nature de l'âme, où l'on tâche d'expliquer son union avec le corps et les lois de cette union* avait paru en 1747. Bien qu'il s'y rencontrât de très loin avec Denis le philosophe qui publiait pour Mme de Puisieux, à court d'écus, les *Pensées philosophiques* et la *Promenade d'un sceptique* Louis se plut à s'allier à un penseur de cette qualité. A la vérité, il porta le meilleur de son effort sur des sujets différents. Toute sa vie fut consacrée à défendre sa corporation et à approfondir les problèmes de la médecine légale. Il apporta autant de malice dans la polémique que d'observation précise dans la nécropsie. En 1752, il rassura les lecteurs de Winslow et de Bruhier, qui craignaient une sépulture où ils eussent gardé un reste de leur première vie, en leur indiquant quelques certitudes de la mort. Il fit suivre cette lettre des *Observations et expériences sur les noyés* et démontrait que l'eau pénètre dans les poumons. Enfin il entreprit l'étude de la législation et devint docteur en droit, afin de mieux convaincre, en quelque sorte, par le poids de cette nouvelle dignité, les magistrats dont il était l'oracle.

Par le moyen d'une collaboration aussi magnifique, à laquelle concourrait Vandenessé pour la matière médicale et la pharmacie, et quelques autres, Diderot avançait dans

la connaissance de la médecine, sans qu'il se doutât même du chemin qu'il parcourait. On mesurait mieux ses progrès dans les salons où il fréquentait.

Ceux-ci, prolongeant avec moins d'hypocrite retenue ceux du grand siècle, nommaient, avec les mêmes grâces et les mêmes raffinements, les nouveaux dieux à encenser, et sans doute aussi à envier. Dans celui de Mme de Puisieux dont l'hôtesse parvint à obtenir de Denis le philosophe davantage que n'eût souhaité sa « Toinette », dans ceux de Mme Geoffrin et de Mme d'Epinay, la plus choisie parmi la société parisienne, écoutait causer philosophie ou mathématique.

Peu enclin à guinder sa politesse, Diderot choquait parfois les minauderies des gens de qualité. S'il voulait les convaincre, « il s'emparait à table du bras de ses voisins » (1). Auraient-ils trouvé ces façons si mal apprises, s'ils avaient pu prévoir qu'il jetterait « sa perruque au nez de la tzarine et lui pincerait le genou », ainsi que l'écrit à Thomas l'abbé Galiani, bien renseigné ? L'abbé aurait pu ajouter que l'Impératrice l'invitait elle-même à ces privautés, en lui disant : « Entre hommes on peut tout dire ».

Lorsque l'Encyclopédiste apporta à ses amies l'*Interprétation de la nature,* préfacé de cet orgueilleux « Jeune homme prends et lis » (2), elles ne s'étonnaient plus déjà de son matérialisme, qui pourtant s'y affermissait singulièrement. Outre qu'elles connaissaient ses ouvrages précédents, elles avaient lu, trois années auparavant, la thèse du

(1) « Mélanges » du comte d'Escherny.
(2) En 1754.

docteur Baumann sur le *Système de la nature* (1), qui n'était pas exempte d'une métaphysique très voisine. Maupertuis avait depuis longtemps cessé d'instruire la marquise du Chatelet des monades optimistes de Leibniz, et Voltaire de la philosophie Newtonienne. Accablé par la verve railleuse de cet ami, qui était devenu un rival, le président de l'académie de Berlin pensait à fuir la cour de Frédéric. Sa dissertation fut le dernier ouvrage par lequel il remercia la générosité de ce prince. Diderot paraît se rappeler l'œuvre du grand ami de La Condamine, et sans doute aussi les *Cogita et visa de interpretatione naturae* de Bacon. Il y ajoute des vues nouvelles sur l'électricité et sur la méthode expérimentale. Il aborde aussi la grande hypothèse du transformisme, à laquelle Lamarck et Darwin attachèrent leurs noms.

« Nous avons trois moyens principaux : l'observation « de la nature, la réflexion et l'expérience... Il faut que « l'observation de la nature soit assidue. »

« Les faits, de quelque nature qu'ils soient, sont la « vraie richesse du philosophe. »

Mais « l'expérience exige des dépenses continuelles ». Il invite donc les riches à doter les laboratoires. « Il serait à souhaiter que les grands ajoutassent ce moyen de se ruiner à tant d'autres, moins honorables, qu'ils ont imaginés. »

Il dit encore : « Les expériences doivent être répétées. « Il faut les transporter à des objets différents, les com-

---

(1) *Dissertatio inauguralis metaphysica de universali naturae systemati, pro gradu doctoris habita*, 1751.
Paraît en 1754, sous le titre *Essai sur la fonction des corps organisés;* et en 1768, Œuvres complètes de Maupertuis, Lyon, sous le titre : *Système de la nature.*

« biner, les compliquer de toutes les manières possibles...
« Il faut laisser à l'expérience sa liberté. C'est la tenir
« captive que de n'en montrer que le côté qui prouve et
« qu'en voiler le côté qui contredit. »

Ces conseils s'adressaient aux Sciences naturelles, qui commençaient, et dont Diderot prévoyait les conquêtes. Les salons, engoués d'idées générales, ne durent pas s'y arrêter. Au contraire ils se passionnèrent pour la théorie superbe du transformisme, qui trouvait un interprête lucide, et qui languira chez Robinet (1) et chez Buffon (2).

« Quand on considère le règne animal et qu'on s'aper-
« çoit que parmi les quadrupèdes il n'y en a pas un seul qui
« n'ait les fonctions et les parties, surtout intérieures,
« entièrement semblables à un autre quadrupède, ne croi-
« rait-on pas volontiers qu'il n'y a jamais eu qu'un seul
« animal, prototype de tous les animaux, dont la nature
« n'a fait qu'allonger, raccourcir, transformer, multiplier,
« oblitérer certains organes ? De même que dans les règnes
« animal et végétal un individu commence, pour ainsi dire,
« s'accroît, dure, dépérit et passe, n'en serait-il pas de
« même des espèces entières ? Si la foi ne nous appre-
« nait... »

Et Diderot juge que c'est une hypothèse « essentielle aux
« progrès de la médecine expérimentale, à celui de la phi-
« losophie rationnelle, à la découverte et à l'explication
« des phénomènes qui dépendent de l'organisation » (3).

---

(1) Dans *Réfutation d'Helvétius*, section II : « M. Robinet..., s'il est l'auteur de l'ouvrage *De la Nature* (1761), publié sous son nom j'ai ouï dire à quelques-uns de nos philosophes qu'ils ne l'entendaient pas. »

(2) *Histoire naturelle* (*Imprimerie Royale*, 1767, 24 vol.).

(3) Voir J. Reinach : *Diderot*.

Cette idée ne l'abandonne à aucun moment. Quinze ans après, dans l'*Entretien entre d'Alembert et Diderot* il dit au mathématicien : « Si la question de la priorité de l'œuf « sur la poule vous embarrasse, c'est que vous supposez que « les animaux ont été originairement ce qu'ils sont à pré- « sent. Quelle folie ! On ne sait non plus ce qu'ils ont été « qu'on ne sait ce qu'ils deviendront. Le vermisseau imper- « ceptible qui s'agite dans la fange, s'achemine peut-être à « l'état de grand animal ; l'animal énorme qui nous épou- « vante par sa grandeur s'achemine peut-être à l'état de « vermisseau, est peut-être une production particulière, « momentanée, de cette planète. » Et bientôt : « Voyez- « vous cet œuf ? C'est avec cela qu'on renverse toutes les « écoles de théologie et tous les temples de la terre. »

Quand il écrira le *Rêve de d'Alembert,* le docteur Bordeu, qui aime aussi peu les remèdes que ses malades, dira à Mlle de l'Espinasse, tandis que d'Alembert rêve derrière le rideau de l'alcôve : « Qui sait à quel instant de la « succession de ces générations animales nous en som- « mes ? Qui sait si ce bipède déformé qui n'a que quatre « pieds de hauteur, qu'on appelle encore dans le voisinage « du pôle un homme... n'est pas l'image d'une espèce qui « passe ? » La gloire de Diderot pourrait reposer sur ces quelques phrases sans risquer l'injure du temps. Et il savait leur valeur, puisque Bordeu conclut : « Voilà de la philosophie bien haute, systématique dans ce moment ; je crois que plus les connaissances de l'homme feront de progrès, plus elle se vérifiera ».

Tourneux, dans l'édition complète des œuvres dit : « Le rêve de d'Alembert est l'exposé systématique des idées que s'étaient formées Diderot sur la nature des

êtres et sur l'essence même de la vie, par la lecture des œuvres des médecins de son temps, par ses conversations avec eux, par l'assiduité avec laquelle il avait suivi la plupart des cours scientifiques qui se faisaient alors ».

Le rêve contient d'autres nouveautés encore. La phrénoscopie, à laquelle le docteur Manigot consacrait, l'année dernière, au Collège de France, une conférence étincelante, confirme aujourd'hui l'une d'elles.

« Mais qu'est-ce qu'un être sensible ? » dit Bordeu : « Un être abandonné à la discrétion de son diaphragme ». Et la psychologie moderne, qu'il ne faut pas confondre avec la science de romanciers subtils, aborde cette étude avec les procédés exacts de la méthode expérimentale, préconisée par Diderot. Il faut croire qu'elle ne décevra pas davantage ses thuriféraires que la graphologie, qui est une plaisanterie d'homme de goût, ou que la physiognomonie. Dans la « *Réfutation d'Helvétius* », le philosophe dit encore du diaphragme :

« C'est là le siège de toutes nos peines et de tous nos « plaisirs; ses oscillations ou crispations sont plus ou « moins fortes dans un être que dans un autre. C'est elle « (cette membrane nerveuse) qui caractérise les âmes « pusillanimes et les âmes fortes. »

C'est en 1757 qu'il avait commencé à suivre les cours de Rouelle. On lit dans la lettre à Rousseau, qui commence ainsi : « Oh ! Rousseau, vous devenez méchant, « injuste, cruel, féroce, et j'en pleure de douleur... » On lit : « Vous savez que je n'ai que les mercredis et les same- « dis, et que les autres jours sont à la chimie ». Avec quel enthousiasme ne devait-il pas donner son temps à l'illustre chimiste, lui, qui écrira, en 1773, à la princesse Dashkoff :

« Cette qualité sans laquelle on ne doit jamais espérer de « sortir de la médiocrité en rien, et qui s'appelle l'enthou- « siasme. »

Nul n'en possèda davantage que lui. Il y joignait une opiniâtreté tenace, qui eut raison des Jansénistes alliés aux Jésuites pour ruiner l'Encyclopédie, du Parlement, dans le sein duquel on parla de brûler les philosophes, et de la pusillanimité de ses amis mêmes, inquiets des colères que l'œuvre allumait. Il lui venait pourtant des encouragements. Mme de Pompadour dut fréquemment demander à son indolent maître qu'il n'eût point égard aux plaintes qu'il recevait. Mme Geoffrin, dans les plus mauvais moments de l'entreprise, la soutint de ses écus. Et le lieutenant de police Sartines, particulièrement doué, qui faisait inoculer sa fille au moment même de l'interdiction de la Cour, laissait imprimer et paraître le « *Dictionnaire raisonné des Sciences, mis en ordre par M. Diderot; et, quant à la partie mathématique, par M. d'Alembert* ».

En accueillant les audaces de ces esprits, qui haïssaient assez leur « soi » pour juger des choses, et appliquer sur les coutumes et sur les opinions leur critique redoutable, l'aristocratie du XVIIIe siècle préparait la voie du peuple et allait à sa perte. Mais seule alors, elle pouvait se plaire à une culture d'une telle étendue. Les bourgeois étaient rares, qui avaient souscrits aux dix-sept volumes de texte, quatre de supplément, onze de planches et deux de table, qui achevèrent enfin de paraître en 1765.

Diderot, contre son goût s'il faut l'en croire, avait consacré trente années de sa vie à l'édification patiente de cette cathédrale (1). Il était « passé des hauteurs de la

(1) *Réfutation d'Helvétius:* « Le hasard et plus encore les besoins

métaphysique au métier d'un tisserand » selon l'expression de Voltaire s'adressant à Thiriot (1).

Il avait fait mieux encore. Nous l'avons vu énoncer clairement la grande théorie du transformisme (2), et réaliser le rêve immense de l'Encyclopédie. Nous verrons qu'il était allé jusqu'à proposer des remèdes à la médiocrité de notre enseignement médical ; jusqu'à intervenir dans la querelle de la Faculté avec Saint-Côme, jusqu'à conseiller la pratique de l'inoculation. Il parvenait enfin à un système rigoureux de déterminisme.

Aurait-il jamais atteint ce faîte s'il n'avait pas aimé Bordeu, Roux, Petit ? s'il n'avait pas recherché la conversation des Louis, Tarin, Morand, Falconet, Maloët, Lemonnier ? Il convient d'en douter. Car le philosophe lui-même nous assure « qu'il est bien difficile de faire de la bonne métaphysique et de la bonne morale sans être anatomiste, naturaliste et médecin » (*Réfut. d'Helv.*).

---

de la vie disposent de nous à leur gré; qui le sait mieux que moi ? C'est la raison pour laquelle pendant environ trente ans de suite, contre mon goût, j'ai fait l'*Encyclopédie* et n'ai fait que deux pièces de théâtre. »

(1) *Lettre* du 19 novembre 1760.

(2) *Eléments de Physiologie;* on peut lire également: « Animaux. Il ne faut pas croire qu'ils ont toujours été et qu'ils resteront toujours tels que nous les voyons..... »

« Pourquoi la longue série des animaux ne serait-elle pas des développements différents d'un seul ? »

II

Pour être agréé étudiant en médecine, on disait plus volontiers « philiâtre », il était nécessaire de présenter à la Faculté, l'« alma mater », son acte de baptême et son diplôme de maître ès arts.

Les deux premières années étaient occupées par l'étude des « choses naturelles, non naturelles et contre nature », et conduisaient aux examens du baccalauréat, qui commençaient le samedi de la mi-carême. La session s'ouvrait sur le serment solennel des candidats au doyen. Elle durait cinq jours, pendant lesquels on éprouvait leur savoir en latin.

Reçus, ils devaient s'engager à suivre les messes de la Faculté, à assister aux thèses de leurs aînés et à suivre avec assiduité les cours de leurs maîtres. Dès l'hiver suivant ils soutenaient leurs thèses de licence. Elles s'intitulaient « quodlibétaires » pour les sujets choisis par le candidat dans la pathologie et la thérapeutique, et « cardinale » pour celle qui traitait de l'hygiène, selon la volonté qu'en avait exprimée en 1452 le cardinal d'Estouteville, indigné du mépris des étudiants à l'égard de cette matière.

Son étude n'était pas inutile, s'il faut en croire Diderot. « Avez-vous jamais pensé à combien de malheureux

« l'exploitation des mines, la préparation de la chaux de « céruse, le transport du bois flotté, la cure des fosses cau- « sent des infirmités effroyables et causent la mort ? « (*Réfut. d'Helv.* »

A ces épreuves s'ajoutait, depuis 1733, un examen d'anatomie accompagné de dissections, lorsque les cadavres le permettaient. Depuis six heures jusqu'à midi la dispute allait son train, alimentée par un buffet, dressé dans une salle voisine aux frais du récipiendaire, où chacun, entre deux discours, allait renouveler sa verve. Il en fallait beaucoup pour argumenter sur des questions comme celles-ci : *An formosæ fecundiores ?* ou *An insanenti amore virgini venæ sectio ?* On requérait du nouveau médecin un savoir-dire qui louât les dogmes de ses juges. S'acquittait-il de sa tâche avec éloquence, on le déclarait « licentiandus ». Puis le Doyen, qui était le paranymphe pour la circonstance, présentait les « licentiandi » à la Faculté, ministres, échevins, membres du parlement et bien d'autres étant présents, qui haussaient par leur qualité le ton de la cérémonie. Mais pour acquérir le privilège d'user de leur art, il fallait que les candidats le reçussent de la bouche du chancelier, qui ne manquait pas d'y ajouter sa bénédiction. Cette solennité se déroulait avec pompe à l'Archevêché. « Do tibi « licentiam legendi, interpretandi et faciendi medicinam, « hic et ubique terrarum, in nomine Patris et Filii, et Spi- « ritus sancti. » (1)

Les licenciés pouvaient donc exercer. La plupart pourtant soutenaient deux thèses encore, l'acte de vesperie et l'acte doctoral, afin de recevoir, sous l'égide du signe de la

---

(1) *Statut*, art. 37.

croix, le bonnet carré de docteur. Et deux nouvelles cérémonies consacraient les capacités du nouvel élu, l'acte pastillaire et l'acte de régence, dans lequel il lui était loisible d'exercer à son tour, par de subtiles questions, la sagacité d'un bachelier.

Mais « quand un jeune homme a conquis par des ergo le bonnet banal de docteur, est-il en état de guérir seulement des engelures ? Non » (1).

Dans le fait, les ressources de l'enseignement, bien que complétées par des cours privés, étaient minces. La Faculté n'apprenait aux étudiants ni la physique ni la chimie ; elle les instruisait à peine de la chirurgie laissée avec dédain aux gens de Saint-Côme ; elle ne leur permettait pas de disséquer. Et Diderot écrivait dans l'*Encyclopédie:* « La « conservation des hommes et les progrès de l'art de guérir « sont des objets si importants, que dans une société bien « policée les prêtres ne devraient recevoir de cadavres que « des mains de l'anatomiste » (*art. cad.*). L'expédient de Vésale, qui, aidé d'un ami, allait chercher les morts dans les cimetières, demeurait celui de quelques travailleurs obstinés. Il faut les louer. Car, ils auraient progressé bien lentement, s'ils s'étaient contentés du cours de chirurgie française, professé à leur intention par la faculté dès 1720, auquel il était sagement défendu d'assister avec « cannes et épées ». Les batailles qu'on évitait là, se livraient, avec les armes moins meurtrières du parchemin et de l'écritoire autour des systèmes médicaux célèbres.

Les uns tenaient aux archées de Van Helmont. Pour un peu, ils eussent soutenu avoir vu de leurs yeux ces

---

(1) *Chacun son tour,* ou le *De Profundis des médecins.*

petites âmes, devenues périssables depuis qu'Eve pêcha, et dont chacune dominait sur son organe, tandis que siégeait dans l'estomac et dans la rate un duumvirat redoutable, âme immortelle. Les autres étaient, avec Bœrhave, des matérialistes ; et ils accordaient tout, sans y apporter de grandes précisions, aux forces physiques et chimiques. Les autres encore se ralliaient à la théorie de l'« anima », professée à Vienne par Stahl, et expliquaient par cette sensibilité générale et grossière tous les phénomènes de la vie, sans même avoir recours à l'inutile anatomie. C'était, comme le dit Bouillaud, un emprunt à Descartes et à Malebranche (1).

Bordeu, l'ami fidèle de Diderot, concilie sans doute ce vitalisme avec celui de Van Helmont dans sa thèse *De sensu generice consideratio dissertatio physiologica,* mais il ne fait pas preuve d'un esprit d'observation assez précis. Et s'il décrit plus tard les pouls d'irritation, de coction supérieur, inférieur, nasal, guttural, pectoral, intestinal, hépatique et une quantité encore, on le peut soupçonner d'avoir davantage consacré à l'élégance, — parce qu'il courait les salons en impeccable habit noisette — qu'à la méthode expérimentale. Diderot la recommande dans l'*Interprétation de la nature,* mais tous les médecins la dédaignent, à l'exception de Morgagni peut-être, qui crée l'anatomie pathologique.

Pourtant, en 1770, un progrès se dessine. Le docteur Roux, protégé de Montesquieu, hôte coutumier du Grand-val où il édifiait l'athéisme en compagnie du Baron et de Diderot « avec une tranquillité, une bonne foi et une

---

(1) *Essai sur la philosophie médicale,* Paris, 1836.

probité édifiantes » dit l'abbé Morellet, Roux s'était épris de la chimie. Il avait suivi les leçons de Rouelle avec notre philosophe. Déjà, il en avait diffusé le meilleur dans son *Tableau de l'analyse végétale* lorsque la Faculté créa un cours de chimie. Il fut chargé de le professer et le commença le 14 février 1771.

Seize ans après ce fut encore un ami de Diderot qui innova. Antoine Petit, successeur de Ferrein à la chaire d'anatomie du Jardin Royal, ennemi des apothicaires prodigues de conseils médicaux, s'était retiré en 1776, ayant acquis par son art une fortune considérable, dont il faisait un grand cas. « Lorsque j'étais jeune, je rougissais quand un malade offrait de me payer, maintenant je rougis lorsqu'on ne me paye pas », disait-il à ses cours. Il avait combattu pour la défense de l'inoculation (1), bien que l'acerbe et jaloux Bouvart, ennemi de chacun, lui reprochât d'avoir les idées mal cousues, en dépit de ses origines. Petit, en effet, était le fils d'un tailleur. Son origine ne diminuait en rien ses qualités et ajoutait à son mérite. Il intervint dans la dispute des naissances tardives. Il publia l'*Anatomie chirurgicale* de Palpin. En rapports étroits avec Diderot, celui-ci, préoccupé de donner aux artistes une critique de technicien, se renseigne auprès de lui. Et son ami lui répond : « Il est vrai, monsieur, que les maladies « du corps, ainsi que celles de l'âme, produisent des altéra- « tions sensibles dans la conformation de nos parties exté- « rieures ». En 1787, Antoine Petit fonde à la Faculté une chaire d'anatomie et une chaire de chirurgie, prévoyant un décannat pour les titulaires, afin qu'ils cédassent la place à des plus jeunes.

(1) *Rapport en faveur de l'inoculation.*

FIGURE 4

DIDEROT, critique d'art.
(caricature de l'époque)

Diderot était mort depuis quatre ans, malgré les pilules de Bacher ; mais il avait laissé à son curieux ami le *Plan d'une université pour le Gouvernement russe,* rédigée sur la demande de Catherine II. Il n'est pas impossible qu'il ait inspiré Petit.

« Si l'on veut que des étudiants reçoivent dans une « Faculté de médecine toute l'instruction qui leur est néces- « saire pour exercer l'art de guérir d'une manière utile à « leurs concitoyens, il faut se rappeler que la santé publi- « que est peut-être le plus important de tous les objets. Les « connaissances relatives à la médecine sont très étendues. « Un demi-médecin est pire qu'un demi-savant. Celui-ci « importune quelquefois, l'autre tue... Je considère un « mauvais médecin comme une petite épidémie qui dure « tant qu'il vit; deux mauvais médecins doublent cette « maladie populaire; un corps de mauvais médecins serait « une grande plaie pour toute une nation. Il n'en est pas « du médecin comme du manufacturier; le manufacturier « médiocre est encore utile à un grand nombre de citoyens « qui ne peuvent payer ni l'excellente qualité ni la façon « recherchée de l'ouvrage. Au contraire, il faut au dernier « de la dernière classe de la société un excellent médecin; « il ne peut être trompé qu'une fois et il paie son erreur « de sa vie. »

Il nous découvre dans la suite qu'il n'est pas tout à fait profane. « Une maladie est communément un problème si « compliqué, l'effet de tant de causes, un phénomène si « variable d'un malade à un autre, que je ne conçois pas « comment le médecin qui visite cinquante à soixante « malades par jour en soigne bien un seul. Quelque pro-

« fonde connaissance qu'on ait de la théorie et de la pra-
« tique de l'art, suffit-il de tâter le pouls, d'examiner la
« langue, de s'assurer de l'état du ventre et de la peau,
« d'observer les urines, de questionner lestement le malade
« ou sa garde et d'écrire une formule ? Les médecins ne
« croiraient-ils point à leur art, ou feraient-ils plus de cas
« de l'argent que de notre vie ? » Pour parvenir à ce but, il faut, ajoute-t-il, des professeurs en nombre suffisant et des hôpitaux où l'on enseigne la clinique. « Chacun des
« professeurs fera sa visite dans la salle dont il sera
« chargé, ses étudiants l'y accompagneront. Là, il leur fera
« observer les symptômes de chacune des maladies qu'il
« aura à traiter, leur indiquera les moyens d'en découvrir
« les causes, leur fera remarquer la marche que la nature
« suit le plus ordinairement, les indications qui se pré-
« sentent à remplir, et leur rendra raison de la méthode
« curative qu'il croira devoir adopter. Si le malade meurt,
« il sera tenu, sans qu'aucune raison ou prétexte puisse
« l'en empêcher, d'en faire ouvrir le cadavre en présence
« des étudiants. Il serait à souhaiter qu'il eût le courage
« d'avouer son erreur lorsqu'il se sera trompé; mais cette
« ingénuité qu'eurent Bœrhave, Sydenham et Hippocrate
« est presque au-dessus des forces de l'homme, et il ne
« faut pas trop s'y attendre. »

Pourrait-on aujourd'hui apporter quelque complément à ces conseils ? Je ne le crois pas. En novembre 1790, Vicq d'Azyr présentait à l'Assemblée nationale un projet voisin de celui-ci. Il demandait que l'enseignement de la physique et de la chimie fut amplifié, il créait celui de la minéralogie et de la zoologie, il ajoutait enfin à l'ancien programme la médecine et la chirurgie judiciaires. Au surplus,

il prévoyait un enseignement clinique, tel que l'avait conçu Diderot.

Antoine Petit, la même année, dans son *Projet de réforme sur l'exercice de la médecine en France,* insistait sur les mêmes nécessités, et ajoutait cette ultime revendication comme la principale : la réunion de la médecine à la chirurgie.

De nos jours, elles se sont séparées à nouveau, mais elles vivent pourtant sous le même toit, comme deux sœurs également douées, qui se partagent la besogne, et qui, en s'aimant, se tolèrent leurs légers défauts.

III

A la mort d'Ambroise Paré, Guy Patin et ses confrères, loin de désarmer, menèrent plus vive la lutte contre la confrérie de Saint-Côme.

Fondée par Saint Louis, élevée par le pape Jean XX à la qualité d'ordre religieux, militaire et hospitalier, elle s'était peu à peu détournée de son objet, et, sous l'influence de Jean Pitard, chirurgien de trois rois de France, elle avait ouvert en 1515 un Collège qui formait des chirurgiens.

Il porta bientôt ombrage à la Faculté. Afin de priver ses adversaires de précieux auxiliaires, celle-ci adopta les barbiers. Mais ils lui témoignèrent une prompte ingratitude, et, sans délibérer, ils s'unirent aux chirurgiens en bonne et due forme, dans le cours de l'année 1656.

La Faculté, habituée à recevoir l'hommage-lige de ses protégés, le réclama de leurs nouveaux alliés, par voie de conséquence. Les chirurgiens le refusèrent. Elle leur fit un procès, que termina l'arrêt du 7 février 1660, par lequel le Parlement défendait aux gens de Saint-Côme de soutenir des thèses, de s'avantager des titres universitaires et d'enseigner. En outre, ils leur faisaient un devoir de prêter serment d'obéissance à l' « *alma mater* », à chacune de ses

rentrées annuelles, au lendemain de la saint Luc, selon la coutume.

Les condamnés se soumirent sans conviction. En 1667, ils contraignaient le Doyen à venir rue des Cordeliers, escorté d'un huissier royal, et à faire gratter de leur fronton l'orgueilleux mot « *Collegium* », qu'ils y avaient à nouveau inscrit.

Louis XIV rétablit en quelque sorte ce privilège. Réorganisant l'Ecole de Chirurgie du Jardin Royal, en 1671, il en confia la direction à son chirurgien Dionis. Ce dernier y enseigna l'anatomie et la médecine opératoire. A Saint-Côme, la communauté donna des consultations prudentes deux fois la semaine; fit, à huis clos, quelques cours; disséqua. Ces tentatives timides gênèrent la Faculté. Elle institua en 1720 un cours de chirurgie en langue française, qui était accessible aux « apprentifs » peu versés dans l'étude du latin. Elle réussit un moment à les détourner de la confrérie, de telle sorte qu'un étudiant facétieux put clouer à la porte de l'ancien collège cet écriteau « Amphithéâtre à louer ».

L'année même où s'ouvrait ce cours, les chirurgiens ne se rendirent pas à la cérémonie de la saint Luc, et ne s'acquittèrent ni du serment d'obéissance, ni du tribut de deux louis. Un nouveau procès en naquit. Les médecins ne prévoyaient pas, sans doute, l'intervention du jeune roi Louis XV, épris des mérites de son premier chirurgien, Mareschal, qui lança, en 1724, les lettres patentes de Fontainebleau. Elles créaient cinq démonstrateurs royaux à Saint-Côme. Petit enseigna la chirurgie théorique, et Morand la chirurgie opératoire.

Diderot qui, à ce moment, traduisait Horace et Quinte-

Curce, à la satisfaction de ses maîtres Jésuites, ne put applaudir à l'élévation de ses futurs amis. La réforme atteignait les savants médecins dans leurs prérogatives essentielles, bien que les chirurgiens demeurassent leurs vassaux et dussent, parmi d'autres servitudes, soumettre leurs écrits à la censure de la Faculté. Celle-ci était au comble du désappointement et cherchait un remède à ses maux. Elle décida de recourir à une expédition. Elle délègue une dizaine de docteurs, qui se rendront à Saint-Côme, accompagnés d'huissiers et de commissaires, et chasseront de leurs chaires les démonstrateurs. La confrérie verrouille ses portes et fait la sourde oreille. La députation des robes à fourrure et des bonnets carrés insiste, tempête, attroupe les badauds, les amuse, verbalise et s'en va. Quelques mois après, une tentative nouvelle échoue d'une façon assez semblable.

Louis XV, cependant, poursuivait l'exécution de son plan. En 1731, il jette les fondations de l'Académie Royale de Chirurgie, qui, durant un siècle, domina l'Europe.

Impuissante à modifier la volonté de son souverain maître, la Faculté recourut à la raillerie. Les chansons trouvèrent dans son sein un accueil favorable. Et même, les licenciés argumentèrent avec leurs maîtres sur la valeur de l'art chirurgical.

P. Maloët, membre de l'Académie des Sciences, et l'une des lumières de la rue de la Bûcherie, dont le fils devait assister la vieillesse de Diderot (1), présida cette thèse fameuse *Chirurgia, non est medicina certior* (2). L'envie et la vanité s'éveillèrent. Les pamphlets, les libelles, les

(1) Il fut aussi un des quatre médecins consultants de Bonaparte.
(2) Paris, in-4°, 1736.

chansons, les réfutations les plus graves aussi, coururent les deux partis.

L'émotion s'apaisait à peine lorsque parut le retentissant édit de 1743, qui levait enfin l'arrêté de prescription du siècle précédent et créait une maîtrise en chirurgie. On le devait au chancelier d'Aguesseau, chargé d'ans, qui avait acquis trop de sagesse au contact de la bulle Unigénitus pour s'inquiéter des clameurs de l'université. Pourtant il ne donnait que d'une main. S'il envoyait les barbiers rejoindre les perruquiers-baigneurs-étuvistes, il n'offrait pas encore aux chirurgiens la possibilité d'enseigner.

La querelle n'était pas terminée. Les chirurgiens n'obtenant qu'à grand peine des cadavres, les médecins régnant sur le Styx et leur mesurant les morts, si l'on peut dire, un procès, qui promettait, s'était engagé devant le Conseil d'Etat. L'opinion publique était lasse.

C'est alors que Diderot fit paraître la *Lettre d'un citoyen zélé, qui n'est ni chirurgien ni médecin, sur les troubles qui divisent la médecine et la chirurgie* (1).

« Monsieur,

« Je ne regarde point d'un œil aussi désintéressé, que « vous l'imaginez peut-être, votre querelle avec les méde- « cins. J'aime la vie..... ; et quand j'appellerai le chirurgien « et le médecin, ce qui sera bientôt, je désirerai très sincè- « rement que, laissant à part toute discussion étrangères à « mon état, ils ne soient occupés que de ma guérison ». Il ajoute que le roi ne pourra mieux faire que d'abolir toute prééminence d'un corps sur l'autre, car « il me paraît

(1) A l'époque, il l'avait intitulée *Première lettre*. L'arrêt de 1750 le dispensa sans doute d'intervenir à nouveau.

« ridicule que, dans des occasions où Petit se trouverait à « côté d'un malade avec P..., ou quelque autre embryon de « la Faculté, celui-ci se crut en droit de commander ». Bien que les uns réclament le traitement de certaines maladies, et veulent en exclure les autres, il y a des cas fréquents « où le chirurgique et le médicinal ne se démêlent point ». Peut-être faudrait-il pousser plus loin la réforme, et exiger du médecin, devenu chirurgien, qu'il soit également pharmacien. Ce serait trop demander sans doute. La réunion de la médecine et de la chirurgie constituerait déjà un progrès capital. Que si les deux professions risquent de déchoir, « pourquoi nos neveux ne pourraient-ils pas ce qu'ont bien fait Hippocrate et Morand ? »

Morand, en effet, avait appris de son père, chirurgien major de l'Hôtel des Invalides, les éléments de son art. Dans la suite, il devint médecin. Diderot le compta parmi ses meilleurs amis, et lui ouvrit l'Encyclopédie, où sa collaboration fut d'ailleurs minime (1). Il le citait volontiers en exemple à ceux qu'il entretenait des batailles livrées autour de Saint-Côme, et trouvait de bon goût qu'il ignorât le latin, à l'égal de ses confrères. « Le temps qu'on « donne à l'étude du grec et du latin est perdu pour la chi- « rurgie. » (*Lett. d'un citoy. zélé*).

Pourtant, son autre ami Louis, se l'était rendu familier, et en fit un amusant emploi, quelques mois seulement après l'arrêt d'avril 1749, lequel mettait fin au procès et confirmait les droits accordés à Saint-Côme par le sage d'Aguesseau. Ayant publié l'année précédente ses *Observations et remarques sur les effets du virus cancéreux*, quittant sa

(1) Voir son article artériotomie.

place de la Salpétrière, Louis désirait la robe et le bonnet, attributs des maîtres-ès-arts, auxquels il pouvait désormais prétendre.

Par une singulière rencontre, Morand présidait à la cérémonie. Le doyen de la Faculté y paraissait en invité, par le secours de son privilège, flanqué des docteurs Procope et Antoine Petit. Il pria le candidat, ayant fait un discours latin applaudi, de lui dire le sujet sur lequel il devait être interrogé. Louis de répondre : *Non venio interrogaturus, venio ad respondendum.*

Le Doyen. — *Quid est chirurgia ?*

Louis. — *Ars quam profiteor.*

Le Doyen. — *Quaenam est igitur ars quam profiteris.*

Louis. — *Est chirurgia* (1).

D'où il suit que Diderot ne conseillait pas sans raison l'abandon d'une langue, propre seulement à hausser l'éclat des solennités universitaires, de façon parfois curieuse. Il ajoutait ce mérite à celui d'avoir dénoncé la vanité bouffonne de cette longue querelle, que l'édit de 1750 devait définitivement apaiser.

Il y ajoutera encore celui de défendre l'inoculation.

---

(1) Cité par Delaunay, dans *Le Monde médical parisien au* XVIII*e* *siècle*, Paris, 1905.

IV

Nous soupçonnons que la pratique de la variolisation est immémoriale. Les médecins chinois plaçaient la croûtelle d'une pustule variolique dans la narine. Les Tartares les imitèrent. Dans l'Inde, les Brahmes frottaient le bras d'un morceau de soie imbibé de pus. Parfois encore, ils en imprégnaient des fils, qu'ils passaient dans le derme. Et on lit dans un de leurs plus anciens ouvrages (1) que le médecin peut prélever indifféremment le fluide d'un bouton de pis de vache, ou celui d'une pustule humaine, de préférence, ajoute-t-il, entre l'épaule et le coude. En Georgie, on inoculait au moyen de piqûres. Et cette pratique se retrouve au XVIIIe siècle, au Danemark, où Bartholin l'observe (2), et en Grèce, où Timoni en rapporte les détails à la *Société Royale de Londres* (3), en l'année 1713. Dès lors, la question préoccupe le monde savant, inspire les thèses de Leduc, à Leyde, en 1716 (4), et de Boyer, à Montpellier, en 1717. Lady Worthly Montague, alors à Constantinople, et dont le nom reste inséparable de l'ino-

---

(1) *Le Sanctaya grayam*, découvert en 1821.
(2) *De medicina Danorum domestica.*
(3) *Recueil de pièces concernant l'inoculation*, Paris, 1756 (page 20).
(4) *Dissertatio de Byzantia variolarum incitione, pro gradu doct suspc in Univ. Lugd. Batav.*, 1716.

culation, confie son fils à à la vieille Thessalienne dont parle Timoni. Elle s'y prit mal sans doute, car le docteur Maitland dut intervenir.

En 1718, le chevalier Sutton apporte à Paris les observations de Timoni. Déjà, dans sa *IXe lettre philosophique sur les Anglais,* Voltaire avait fait l'éloge des méthodes anglaises, en même temps que de la société, assez courageuse pour les accepter. Elle s'y prétait avec assez de timidité, à vrai dire, et la Cour n'accepta les bons offices de Maitland qu'après qu'il eut démontré leur excellence sur des criminels et des orphelins. Le pasteur Edmond Massey s'écriait pourtant en chaire : « Le diable a autre-« fois greffé sur le saint homme Job la petite vérole con-« fluente, c'est une œuvre satanique. » Des médecins comme Blackmore et Douglas ne recouraient parfois pas à des arguments moins merveilleux.

En France, Philippe Hecquet, immortalisé par Le Sage, dans *Gil Blas,* publiait ses *Raisons de doute contre l'inoculation.* Ces efforts étaient vains. La Condamine raconte, à l'Académie des Sciences, son voyage au Levant, et louange l'inoculation. Tronchin, président du Collège de Médecine à Amsterdam, inocule son fils. Chais publie, à La Haye, son *Essai apologétique de l'inoculation,* et, la même année, Macquart soutient, à Paris, *An virus variolarum intra corpus arte possit extingui ? Inoculatione debeat intrudi.*

En Angleterre, le célèbre Hosty rédige de longs rapports, qui prouvent la nécessité de se soumettre à l'insertion. En avril 1756, se trouvant à Paris, il inocule, en compagnie de Tronchin et de Kirpartrick, les comtes de Gisors, de Belzunce, et Turgot, maître des requêtes. Tron-

chin, dont la figure était bien connue déjà des parisiens, devient à la mode. Après ses interventions auprès de la comtesse de Welle, de la comtesse de Forcalquier, de la marquise de Villeroi, ses belles clientes portent des robes « à la Tronchine » et leurs enfants des « bonnets à l'inoculation ».

Contre un engouement féminin, la nouvelle diatribe de Cantwell, acharné anti-inoculiste, si même elle eût contenu des preuves scientifiques, devait avoir tort. Il est vrai qu'elle s'adressait au second mémoire de La Condamine, dans lequel il convainquait ses collègues de l'Académie des Sciences des bienfaits de l'inoculation dont il venait d'observer les heureux effets en Italie (1).

Il ne convainquit point d'Alembert. Et, comme celui-ci produisait un mémoire contre ses affirmations, Diderot le blâma dans une lettre éloquente : « Je crois qu'un homme, « plus attentif au bien général qu'à l'accroissement de sa « réputation, aurait renfermé dans son portefeuille un « morceau, dont la lecture publique, que l'auteur en fit à « une rentrée de l'Académie des Sciences, avait causé tant « de plaisir aux imbéciles adversaires de l'inoculation et « un scandale si affligeant aux honnêtes gens ». Plus loin : « On a trop confondu, dit d'Alembert, l'intérêt public avec « l'intérêt particulier. — Cela se peut, mais celui qui « apprend aux hommes à séparer ces deux intérêts est un « bon géomètre, à la bonne heure, mais un très mauvais « citoyen... Au reste, de la manière dont M. d'Alembert « parle du risque de l'inoculation, on voit qu'il ne sait ce « que c'est l'opération, et qu'il n'a jamais vu inoculer. »

---

(1) *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1758 (p. 439).

FIGURE 5

Portrait de DIDEROT par VAN LOO.

Et Diderot conclut des calculs sophistiqués du mathématicien : « Croit-on que ce tissu de subtilités fut écouté « patiemment à Constantinople, à Londres, à Pékin ?... Le « bien a donc beaucoup de peine à s'introduire dans le « monde ? diront nos petits-enfants. — Hélas ! oui. »

L'aristocratie seule lisait Diderot, et mettait quelque empressement à suivre le progrès. Tronchin avait fait, en 1758, des inoculations retentissantes, telles celles de la comtesse de Gacé, de Mauregard, et celles de Mlles de Vaucansson, de Loches, de Senecterre. Il eut bientôt un rival.

Gatti s'arrêta à Paris en 1760. Il avait beaucoup voyagé et aussi beaucoup retenu. En moins de deux ans il compta une centaine d'opérations. Le chiffre était considérable, et considéré, parce que le renommé professeur de Pise n'eut jamais ces insuccès si chers au camp adverse. A la vérité, il inoculait d'une main prudente. L'éruption de ses malades restait, dit-on, toujours légère, parfois n'apparaissait pas hors du point inoculé. L'opinion l'en blâmait, et, à l'occasion, l'en raillait. C'est ainsi qu'elle mit en chanson l'aventure de Mme de Bouflers, qui put se montrer à l'Opéra et aux Thuilleries, malgré les excoriations épidermiques dont l'avait blessée la lancette du médecin en vogue. Ce dernier, fort de sa méthode, lança les *Réflexions sur les préjugés qui s'opposent aux progrès de l'inoculation* (1).

Ces préjugés en effet avait conduit le Parlement à prendre l'arrêté du 8 juin 1763 par lequel « il est ordonné « aux facultés de théologie et de médecine de s'assembler, « de donner leur avis précis sur le fait de l'inoculation ».

---

(1) Bruxelles, 1764.

Prudent, il concluait : « Par provision, il est fait défense de pratiquer cette opération dans les villes et faux-bourgs du ressort de la Cour ». Les anti-inoculistes n'avaient donc pas en vain prodigué les placets. Comme le portait l'un d'eux, déféré à « Nosseigneurs les Archevêques et Evêques, etc. », il s'agissait de sauver la peau humaine « Enim agitur de pelle humanâ ». Sage mesure que d'attendre la lumière que la Faculté ne manquerait pas de jeter sur le débat. Le 25 juillet elle vota. Six médecins, dont Antoine Petit, l'ami de Diderot, se prononcèrent en faveur d'une coutume utile. L'autre moitié de la commission se trouva d'une opinion contraire.

L'ancien doyen, de l'Epine, fut chargé de rédiger un mémoire. Il y était dit que « l'inoculation était nuisible et dangereuse pour le genre humain » (1). Le 5 septembre, chaleureusement approuvé par Diderot, Petit intervint à nouveau. A l'assemblée de la Faculté, il lut un long rapport, où les succès des inoculateurs apparaissaient éclatants, leurs insuccès minimes, et en tous cas, provoqués par la mauvaise fortune. Cinquante-deux voix contre vingt-six admirent « la tolérance de la pratique de l'inoculation en France ». Notre philosophe fut satisfait, et son ami Grimm écrivit que c'était « un parti sensé » que venaient de prendre les docteurs.

La procédure, hélas, exigeait que deux nouvelles délibérations confirmassent cette décision. Les réunions des 20, 22 et 24 octobre ne purent conclure, de l'Epine n'ayant pas fait imprimer son mémoire, et jugeant que sa diffusion lèverait les erreurs. Sur ces entrefaites, il se produisit une

(1) Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris, Mss. 17.

inoculation malheureuse à Besançon. Elle provoqua des disputes stériles, et, deux années s'étant écoulées, la Faculté s'avisa de s'assembler à nouveau.

La séance du 15 janvier 1768 aboutit à la confirmation de sa première décision. Le 5 août, dans la même année, il fallut enfin procéder à un dernier vote. Barbeu du Bourg produit un rapport violent, exposant la sottise et la mauvaise foi des détracteurs d'une pratique aussi vieille que le monde. Bordeu, passionné, l'approuve avec véhémence. Et la foule des toges et des perruques blanches houle comme le flot par gros temps, lorsque les moutons de Nérée se pressent à la crête des vagues. Le bruit et le désordre empêchent le vote.

Mais tous sont pressés d'aboutir. Le 30 août, la Faculté se réunit à nouveau. Alors, le doyen Berger, adversaire acharné de l'inoculation, plutôt que de consacrer le triomphe des Petit et des Barbeu du Bourg, lève la séance, péremptoirement. Son décannat cessait le lendemain. L'honneur était sauf. La bataille, qui promettait d'être éclatante, se terminait à la façon des sirènes que chante le poète : *dessinit in piscem...*, car le successeur de Berger, homme sage, apaisa les esprits par une neutralité souriante.

La mode est le fait d'un petit nombre. Elle s'était attaché, sans obtenir les suffrages du commun, à répandre l'inoculation. Les insuccès, qui ne sont pas évitables, éloignaient beaucoup de la lancette des Gatti ou des vésicatoires de Tronchin. Diderot veut convaincre. Il veut aussi tenter du prosélytisme. Le 4 novembre 1768, il écrit à sa fidèle amie, Mlle Volland : « Maman se prête-t-elle un « peu à mes vues ? Se fera-t-elle apôtre de l'inoculation « dans les campagnes ? Le bien trouve mille obstacles

« dans les grandes villes, où il y a toujours une multitude « d'hommes intéressés à ce que le mal se perpétue ; où de « petits intérêts particuliers, des considérations person- « nelles de nulle valeur s'opposent à l'utilité générale ; où « l'on ne rejette une chose que parce qu'elle a été proposée « par un étranger, un concurrent, quelqu'un que l'on « jalouse. » Le 15 novembre, il revient sur ce sujet, qui inquiète tant sa philanthropie. L'intérêt général est son affaire. Et l'on conçoit qu'Auguste Comte, dont toutes les pensées aboutiront à la sociologie, ait aimé son œuvre et l'ait mis en bonne place dans sa « librairie ». Il écrit : « Je n'ai pas eu le moindre doute que maman, bonne, « humaine, bienfaisante, heureuse comme le sont presque « toujours les personnes prudentes, n'aquiesçât à la pro- « position que je lui faisais. J'en ai prévenu Gatti, qui « attend son retour avec la même impatience que moi, et « qui ne demande pas mieux que de l'initier à cette prati- « que de l'inoculation. »

Il n'est pas nécessaire de commenter ces lettres. Notre gratitude va sans effort vers le philosophe, qui combattit aux côtés de ses amis médecins. Avant même que Jenner publiât sa découverte, inspiré peut-être par l'observation d'un pasteur protestant de Montpellier, Rabaut-Pommier, la France pouvait atténuer les effets meurtriers des épidémies varioliques, grâce à ses médecins, et sans doute aussi à ses philosophes.

V

C'est afin que l'espèce humaine pût s'améliorer que Diderot voulait engager la médecine dans la voie des réformes et plaidait pour l'inoculation. Car il n'a pas d'idée plus pressante que celle du bonheur. Elle constitue toute sa morale. Et celle-ci dérive sans conteste de sa philosophie, qui est naturelle, grâce aux appuis qu'elle a trouvés dans les sciences naturelles et la médecine. En effet « la voix de la nature dit de nous rendre heureux » (*Introd. aux gr. princ.*), et « le chemin du bonheur est le chemin même de la vertu ». Pourtant, il reculera toujours devant l'application brutale du déterminisme universel, qui supprime la notion du bien et du mal, car « s'il n'y a point de liberté, il n'y a pas d'action qui mérite la louange ou le blâme, il n'y a ni vice ni vertu, rien dont il faille récompenser ou châtier » (*lettre à L...*). Il voit encore que « la justice ne peut consister en telles ou telles actions « déterminées, puisque les actions auxquelles on donne le « nom de justes varient selon les pays » (*Intr. aux gr. princ.*). Bien plus « une action qui convient ou ne convient pas à la nature de l'être qui la produit est moralement bonne ou mauvaise » (*Encyclop. art.* « *Juste* ») si bien qu'un criminel-né de Lombroso serait coupable s'il ne tuait pas. Mais Diderot répudia, grâce à la bonté sensible qu'il a hérité de sa tendre mère, ces déductions extrêmes :

« La nature ne nous a pas faits méchants » (*Lettre à « Mlle Voll., 6 nov. 1760*); il faut suivre l'instinct qu'elle « nous donne, et qui fait la fortune des sauvages. « Ah ! « monsieur de Bougainville, éloignez votre vaisseau de ces « innocents et fortunés Taïtiens » car « un jour ils vien- « dront, un crucifix dans une main et le poignard dans « l'autre, vous égorger et vous forcer à prendre leurs « mœurs et leurs opinions ». Orou, proche parent de Caliban, un habitant de l'île, conseille l'aumônier de la *Boudeuse :* « Veux-tu savoir en tous temps, en tous lieux, ce qui est bon et ce qui est mauvais ? Attache-toi à la nature des choses et des actions... à l'influence de ta conduite sur ton utilité particulière et sur le bien général... C'est la morale qui fait le crime ».

D'une part ainsi, il ne découvre dans l'idée du bien et du juste qu'une manière de convention, d'autre part il affirme qu'il trouve ces notions « au fond de son cœur » (*Lettre à Mlle V., 6 nov. 1760*), les met en évidence chez Orou, et écrit : « Les lois ne nous donnent pas des notions de justice. Il me semblent qu'elles les supposent » (1).

Ces contradictions n'arrêtent pas Diderot, préoccupé seulement d'augmenter la somme des joies humaines. Il se laisse conduire par ses pensées, qui sont « ses catins ». La raison se proposerait-elle raisonnablement à un autre but que l'utile ? « Si les hommes étaient sages, ils se livre- « raient enfin à des recherches relatives à leur bien-être, et « ne répondraient que dans mille ans, au plus tôt à mes « questions futiles » (*Concl. de l'Int. de la Nat.*). Il annonce enfin quelques penseurs contemporains, en s'atta-

(1) Lire encore l'épître dédicatoire du *Père de famille* où il fait un éloge magnifique de la vertu.

quant au mal de l'usine : « Je suis convaincu que l'industrie de l'homme est allée beaucoup trop loin » (*Réfut. d'Helv.*).

En somme, ce positivisme concilie les deux tendances de sa connaissance morale, qui procède tout à la fois par introspection, à la manière kantienne, et par expérimentation, « les faits étant la vraie richesse du philosophe ». Mais avant tout il est humain, et se résume dans cette affirmation généreuse : « Tout ce qui blesse l'espèce humaine me blesse ».

Son mérite est d'autant plus agréable qu'il est étroitement attaché au déterminisme : « Le paysan qui voit une montre se mouvoir, et qui, n'en pouvant connaître le mécanisme, place dans une aiguille un esprit, n'est ni plus ni moins sot que nos spiritualistes » (*Elém. de phys.*). Pour lui, il se croit l'aboutissant de tendances ataviques et d'habitudes, modifiables constamment sous l'effet de forces multiples, dont nous ne prenons pas toujours conscience, et dont la conscience même nous trompe. Le 29 juin 1756, il définissait son système à son ami Landois, l'auteur de *Sylvie,* tant admiré de Beaumarchais et de lui-même : « C'est ici, mon cher, que je vais quitter le ton de prédi-« cateur pour prendre, si je peux, celui de philosophe. « Regardez-y de près et vous verrez que le mot liberté est « un mot vide de sens ; qu'il n'y a point et qu'il ne peut y « avoir d'êtres libres ; que nous ne sommes que ce qui con-« vient à l'ordre général, à l'organisation, à l'éducation et « à la chaîne des événements ». Ces mêmes idées lui serviront à réfuter Helvétius : « Voilà ce qui dispose de nous « invinciblement. On ne conçoit pas non plus qu'un être « agisse sans motif, qu'un des bras d'une balance agisse « sans l'action d'un poids, et le motif nous est toujours

« extérieur, étranger; attaché ou par nature ou par une « cause quelconque, qui n'est pas nous. Ce qui nous « trompe, c'est la prodigieuse variété de nos actions, « jointe à l'habitude que nous avons prise tout en naissant « de confondre le volontaire avec le libre. »

Dans les *Eléments de physiologie,* il affirme à nouveau ce déterminisme. Il raconte les faits et gestes d'un géomètre, au long d'une journée. Le soir, comme il lui demande de lui dire en détail ce qu'il a fait : « Il ne sait « rien, mais rien du tout de ce qu'il a fait... Il a pensé, il a « senti, mais il n'a pas agi plus librement qu'un corps « inerte. » Dans le *Rêve de d'Alembert,* il lui a déjà dit cette même chose : « Est-ce qu'on veut de soi ? La volonté « naît toujours de quelque motif intérieur ou extérieur. »

C'est le même ouvrage, sa « statue », qui contient sur le problème de la mort ces considérations surprenantes : « La vie, une suite d'actions et de réactions ; vivant, j'agis et je réagis en masse. Mort, j'agis et je réagis en molécules. Je ne meurs donc point ?... non sans doute, je ne meurs point en ce sens, ni moi, ni quoi que ce soit ».

« Naître, vivre et passer, c'est changer de formes » (1).

Ainsi c'est le transformisme, né des sciences naturelles et de la médecine, qui provoque ces affirmations audacieuses, que la science moderne confirme, comme le pressentait Bordeu. La philosophie de Diderot en est toute imprégnée. Le transformisme est sa philosophie elle-même.

---

(1) Mêmes idées, mêmes mots dans la *lettre à Mlle Volland,* du 15 oct. 1759.

CONCLUSIONS

I. — « Il est bien difficile de faire de la bonne métaphysique et de la bonne morale sans être anatomiste, naturaliste et médecin », prononce Diderot.

Dans le fait, il s'entoura d'amis médecins, traduisit le *Dictionnaire de médecine* de James, suivit les cours du célèbre chimiste Rouelle, et s'intéressa, sa vie durant, avec enthousiasme, à la médecine.

Après avoir formulé éloquemment le transformisme, que Buffon n'avait pas su extraire de sa gangue, et que Robinet avait tout juste deviné, il se range aux côtés des « inoculistes », et s'efforce de faire triompher leur cause jusque dans les campagnes, avec le secours de sa fidèle amie Mlle Volland.

Dans la querelle des médecins et des chirurgiens, par son verbe coloré qui domine les salons fameux de l'époque, comme par ses écrits, il soutient le bon sens contre la vanité.

Il sait assez d'anatomie pour appuyer sur elle sa critique d'art. Il se plaît à indiquer les réformes utiles à l'enseignement de la médecine. Il dévoile avec insistance le rôle du diaphragme dans la psychologie, précédant les thuri-

féraires de la « phrenoscopie » d'aujourd'hui, mieux outillés.

Enfin, il laisse comme un gage suprême de cette affection qu'il nous porta, ouvrage où il s'est complu, dit-il, ses *Eléments de physiologie.*

« Tête universelle », comme disait Jean-Jacques, « comparable à celle des Platon et des Aristote », Diderot, par ces incursions dans notre art, mérite mieux encore le nom l'« Encyclopédiste ». Il est vrai que sa tâche serait plus malaisée de nos jours ; car le XVIIIe siècle savait peu.

II. — Mais si le philosophe ne saurait ignorer la médecine, science de l'homme par excellence, le médecin ne serait pas sans danger dénué d'esprit philosophique, parce que celui-ci complète l'esprit d'observation.

D'où il suit qu'il est utile aux médecins de s'attacher aux problèmes généraux, qu'il est précieux pour le philosophe de posséder quelque connaissance de la médecine.

BIBLIOGRAPHIE

DIDEROT. — Œuvres complètes, 20 vol. Edition Tourneux (chez Garnier).

A. — ETUDES SUR DIDEROT :

SAINTE-BEUVE. — *Portraits litt.*, tom. I, *Causeries du lundi*, tom. III.

SCHERER. — *Etude sur Diderot.*

DUCROS. — *Diderot, l'homme et l'écrivain.*

J. REINACH. — *Diderot.*

COLLIGNON. — *Diderot, sa vie, ses œuvres, sa correspondance.*

A. COMTE. — *Philosophie positive*, tome V.

BRUNETIÈRE. — *Essai critique.*

René HUBERT. — *Revue du* XVIIIe *siècle*, 1915-1916.

PAITRE. — *Diderot biologiste* (Thèse médecine, Lyon 1904).

AVEZAC LAVIGNE. — *Diderot et la société du baron d'Holbach.*

MAIGEON. — *Mémoires historiques et philosophiques.*

M^e DE VANDEUL. — *Mémoires.*

GRIMM. — *Correspondance.*

VOLTAIRE. — *Correspondance.*

MEZIÈRES. — *Préface de la Dramaturgie de Hambourg.*

D^r Fr. HELME. — *Les jardins de la médecine.* Articles *Presse Médicale*, nov. 1913.

B. — ETUDES SUR LE XVIIIe SIECLE :

BERSOT. — *La fin du* XVIIIe *siècle.*

CARO. — *Etude sur le* XVIIIe *siècle.*

DELAUNAY. — *Le monde médical parisien au* XVIIIe *siècle* (Thèse médecine, Paris).

FAGUET. — *Etudes sur le* XVIIIe *siècle.*

M. ROUSTAN. — *Les philosophes et la société française au* XVIIIe *siècle.*

C. — MEMOIRES.

BACHAUMONT. — *Mémoires secrets.*

MARMONTEL. — *Mémoires d'un père pour servir à l'instruction de ses enfants.*

BARBIER. — *Journal litt. et anecd. du règne de Louis XV.*

Mme DE GENLIS. — *Mémoires.*

Marquis D'ARGENSON. — *Journal et Mémoires.*

A. REY. — *Le château de la Chevrette et M^e^ d'Epinay.*

NOUGARET. — *Anecdotes secrètes sur le* XVIIIe *siècle.*

M^e^ DE STAAL-DELAUNAY. — *Mémoires.*

Comte DE SÉGUR. — *Mlle de Lespinasse, Me Géoffrin.*

D. — OUVRAGES DIVERS.

BUFFON. — *Histoire naturelle.*

HELVETIUS. — *Œuvres complètes.*

BORDEU. — *Œuvres complètes* (par le prof. Richerand).

Baron D'HOLBACH. — *Système de la nature.*

BOUILLAUD. — *Essai de philosophie médicale.*

Nous tenons à remercier particulièrement la LIBRAIRIE MÉDICALE MASSON de ce qu'elle nous a confié les beaux clichés reproduits dans cet ouvrage.

TABLE DES MATIERES

Préface 7
Chapitre I. — La jeunesse de Diderot ; transformisme ; l'Encyclopédie 11
Chapitre II. — Les études médicales ; ses amis médecins ; plan d'une université 24
Chapitre III. — La querelle des médecins et des chirurgiens 32
Chapitre IV. — L'inoculation 38
Chapitre V. — La philosophie de Diderot et la médecine 45
Conclusions 49
Bibliographie 51

LYON
IMPRIMERIE EXPRESS
46, Rue de la Charité, 46

B
2018
M38T7

Tribouillet, P. H.
Diderot et la médecine

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 14 14 12 016 0